



Dossier de pré-inscription

Entrer à l'école Sainte Marie, c'est d'abord faire acte de candidature en constituant un dossier de pré-inscription.

Entrer à l'école Sainte Marie c'est aussi adhérer à un Projet Educatif et Pastoral que l'on soit parent ou élève. Il a pour ambition de former des élèves dans leur globalité et nécessite l'adhésion et l'engagement des familles.

Merci de ramener les documents demandés ci-dessous

- Fiche de renseignements dûment complétée
- Fiche de demande d'inscription
- Le règlement intérieur signé (page 7)
- Le règlement financier signé (page 4)
- Photocopie du carnet de vaccination
- Photocopie du livret de famille (Parents + enfant)
- Photocopie des résultats des années scolaires antérieures
- Une lettre de motivation
- Dernier avis d'imposition en cas de séparation et/ou de divorce merci de fournir les 2 copies du dernier avis d'imposition
- Un justificatif de domicile pour les habitants de Toulouges

En cas de séparation et/ou de divorce et d'autorité conjointe, la demande écrite de l'autre parent, indiquant son accord avec le choix de l'établissement, ainsi que la copie de l'extrait du jugement précisant les modalités de garde de l'enfant

Le dossier de pré-inscription est à retourner complet au secrétariat sous quinzaine.

Tout dossier incomplet ou non retourné dans le délai ne sera pas traité.

Après étude de votre demande, une réponse vous sera donnée en fonction des places disponibles.

En cas de réponse favorable, un rendez-vous sera fixé avec le Chef d'Etablissement.

A l'issue de cet entretien, si l'inscription est acceptée, vous devrez régler les frais de gestion.

- **Un chèque de 50 € pour frais d'inscription libellé à « OGEC Sainte Marie ».**
- **Un chèque d'arrhes de 80 € libellé à « OGEC Sainte Marie ».**

L'inscription sera définitive par la transmission en fin d'année du certificat de radiation de l'établissement précédemment fréquenté.



École Privée Sainte Marie

Chemin des Roures
66350 Toulouges
☎ : 04 68 85 00 14
contact@ecolesaintemarie66.fr
www.ecole.saintemarie66.com

DEMANDE D'INSCRIPTION 2028-2029

Je/nous, soussigné(s) :

Père / mère / parents / tuteur légal*,

Demandons l'inscription de :

Nom : Prénom :

En classe de :

Nous déclarons :

- avoir pris connaissance des conditions financières de l'établissement (modifiables à la rentrée 2028-2029) et les accepter sans réserve,
- avoir pris connaissance du Projet Educatif et Pastoral, du règlement intérieur et y adhérer
- être informés qu'en cas de désistement à notre initiative, les frais d'inscription (frais de gestion et avance sur scolarité) restent acquis à l'établissement,
- être informés que l'inscription serait annulée si l'une des clauses suivantes n'était pas respectée :
 - Frais de gestion et l'avance sur frais de scolarité non versés,
 - Résultats scolaires et décision de fin d'année non transmis au plus tard le 30 juin 2028
 - Non transmission du certificat de radiation

A le

Signature

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à procéder à la gestion des préinscriptions scolaires de l'école Sainte-Marie à Toulouges. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées, seront conservées le temps que l'école ait donné une réponse positive ou négative au représentant(s) légal de l'enfant.

Les droits d'accès et de rectifications prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès du DPO dpo@rgpd-synergie.fr ou de l'établissement.

Par ailleurs, les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD), ne s'appliquent pas au présent traitement.

Réservé à l'école : ☐ certificat radiation ☐ vaccinations ☐ livret famille ☐ arrhes ☐ avis d'imposition ☐ lettre de motivation

ECOLE SAINTE MARIE TOULOUGES Fiche de demande d'inscription 2028-2029

Nom et prénom de l'élève : Sexe ☐ Féminin ☐ Masculin

Né(e) : à

Département :Nationalité

Niveau de classe demandé :L'élève redouble-t-il sa classe cette année ? ☐ oui ☐ non

Régime : ☐ externe ☐ demi-pensionnaire Etude : ☐ matin ☐ soir ☐ pas d'étude

Nom et adresse du dernier établissement fréquente (2027-2028) :

.....

Nom et prénom des responsables légaux :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

Situation familiale des responsables : mariés ☐ sépaes /divorcés ☐ veuf(ve) ☐ vivant maritalement ☐
remarié(e)☐ célibataire ☐ pacsés☐

Responsable légal 1 profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

Téléphone fixe : Portable :

Responsable légal 2 profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

Téléphone fixe : Portable :

L'élève a-t-il un frère, une sœur dans l'école ? ☐ oui ☐ nonSi oui, dans quelle(s) classe(s) ?

L'élève a-t-il des frères ou sœurs dans d'autres établissements du département ? ☐ oui ☐ non

Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Classe :	Classe :	Classe :
Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :



Règlement intérieur de l'École Sainte Marie

Je soussigné (e) Mr ou Mme

Responsable de l'élève

Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole Sainte Marie et y adhérer.

Fait à, le

Signature des deux parents ou du représentant légal précédée de la mention manuscrite « bon pour accord »

Responsable 1 :

Responsable 2 :

Nom-Prénom :

Nom-Prénom :

Signature :

Signature :

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à procéder à la gestion des préinscriptions scolaires de l'école Sainte-Marie à Toulouges. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées, seront conservées le temps que l'école ait donné une réponse positive ou négative au représentant(s) légal de l'enfant.

Les droits d'accès et de rectification prévus par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès du DPO dpo@rgpd-synergie.fr ou de l'établissement.

Par ailleurs, les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD), ne s'appliquent pas au présent traitement.



Règlement financier

- L'ensemble de ces prestations font l'objet de 8 factures dans l'année :

Rubriques	Tranches			Sept/ Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai/ Juin
	A	B	C								
Contributions	618										
		646									
			673								
Cotisations	136	136	136								
Total externe	754			213,25	77,25	77,25	77,25	77,25	77,25	77,25	77,25
		782		216,75	80,75	80,75	80,75	80,75	80,75	80,75	80,75
			809	220,09	84,13	84,13	84,13	84,13	84,13	84,13	84,13
½ pension	786	786	786	98,25	98,25	98,25	98,25	98,25	98,25	98,25	98,25
Total DP	1540	1568	1595								
Garderie	300			37,5	37,5	37,5	37,5	37,5	37,5	37,5	37,5

2.1 Impayés

En cas de non-règlement des frais de scolarité ou de tout autre montant dû, 3 relances par courrier électronique seront effectuées auprès de la famille. Sans régularisation de la situation à l'issue de ces démarches, l'établissement se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée, y compris d'examiner la réinscription de l'élève pour l'année scolaire suivante.

Nous soussignés M. et Mme déclarons avoir lu et approuvé le règlement financier sous réserve de modifications pour la rentrée scolaire 2028-2029.

Date et signature des représentants légaux de l'enfant :

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à procéder à la gestion des préinscriptions scolaires de l'école Sainte-Marie à Toulouges. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées, seront conservées le temps que l'école ait donné une réponse positive ou négative au représentant(s) légal de l'enfant. Les droits d'accès et de rectifications prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) s'exercent auprès du DPO dpo@rgpd-synergie.fr ou de l'établissement. Par ailleurs, les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD), ne s'appliquent pas au présent traitement.